



Spéciale DÉCONFINEMENT

Chères Plesséennes,
Chers Plesséens,

Après la période de confinement imposée depuis le 17 mars, un déconfinement progressif se déroule en plusieurs phases depuis le 11 mai dernier.

Comme je vous l'ai indiqué dans ma précédente lettre, « déconfinement ne signifie pas la fin du virus, et n'est pas synonyme d'un retour immédiat à la vie normale ».

Durant la première période de déconfinement maintenant achevée, toutes les consignes sanitaires ont été respectées. Le virus montre un vrai recul dans notre pays mais, malheureusement, notre Région reste classée en zone orange, ce qui ne nous offre pas les mêmes libertés qu'en zone verte depuis le 2 juin, date d'entrée dans la deuxième phase de ce déconfinement.

En effet, la rentrée des classes organisée au Plessis dès le 18 mai, par demi-groupes avec un nombre d'élèves limité, et qui a fait ses preuves permet une augmentation progressive des effectifs accueillis. Le marché, bien qu'accessible de manière à préserver les distanciations, retrouve doucement son rythme et ses clients et, la mairie a rouvert ses portes en accueillant les Plesséens sur rendez-vous.

Notre Plessis retrouve donc peu à peu sa vie sociale mais nous continuons à prendre les initiatives utiles pour accompagner au mieux tous les Plesséens, notamment en pérennisant les mesures de soutien aux plus vulnérables durant cette période toujours aussi sensible pour eux.

Sur le plan économique, la reprise sera également lente et progressive. C'est pourquoi j'ai décidé la création d'une cellule de soutien économique pour les acteurs locaux que sont les commerçants, les artisans, les auto-entrepreneurs et les dirigeants de TPE/PME du Plessis-Tréville.

Cette structure, portée par la Municipalité en partenariat avec notre Mission locale, examinera la situation de chaque entreprise face aux difficultés liées à la crise du Covid-19 et veillera à mobiliser au mieux les mesures nationales et régionales de soutien économique et à coordonner les actions envers les organismes impliqués.

Un expert les accompagnera pour répondre au mieux à leurs attentes, et ce avec réactivité et efficacité.

S'agissant de la sécurité sanitaire, deux distributions de masques ont été organisées les 9 mai et 6 juin derniers. Je veux remercier, pour l'organisation parfaite de celles-ci, l'ensemble des élus du conseil municipal et le personnel communal qui se sont mobilisés ainsi que les bénévoles qui se sont spontanément proposés pour aider à cette action. Je remercie également chacun d'entre vous pour avoir parfaitement respecté cette organisation qui a finalement démontré son efficacité.

La pandémie Covid-19 aura notamment pour conséquence d'empêcher un certain nombre de familles Plesséennes de partir en vacances cet été.

Au-delà de nous contenter d'accueillir nos jeunes, nous préparons avec mon équipe et avec l'aide de nos associations sportives, des dispositifs pour proposer divers loisirs, et ce pour tous les âges.

Enfin, vous trouverez dans cette lettre les nouvelles mesures liées à la deuxième phase du déconfinement que nous vivons depuis quelques jours et qui nous mènera jusqu'au 22 juin, date du prochain point d'étape décidé par le Gouvernement.

Bien fidèlement,

Didier Dousset
Maire du Plessis-Tréville
Conseiller régional d'Île-de-France

**Ces informations sont
susceptibles d'évoluer.**



**RESTEZ AU PLUS
PRÈS DE L'INFO !**

www.leplessistrevise.fr

[@LPT94420](https://www.facebook.com/LPT94420)

[@leplessistrevise94](https://www.instagram.com/leplessistrevise94)

ALERTE SMS



**Pour vous
prévenir
en cas
d'urgence !**



Avec le déconfinement, la vie repr

LA RÉOUVERTURE DES ÉCOLES

Le Président de la République annoncé le 13 avril que les écoles pourraient, sous certaines conditions, rouvrir dès le 11 mai.

Dès cette date l'administration communale, les élus de la mandature précédente et le corps enseignant puis les associations de parents d'élèves se sont concertés afin d'organiser au mieux l'arrivée des premiers élèves. Pour être certain de la totale sécurité sanitaire, il a été décidé de décaler cette rentrée de quelques jours. C'est ainsi que, dès le jeudi 14 mai, dans le total respect des consignes émises par le Premier ministre quant au nombre d'élèves maximum par classe, aux niveaux de celles-ci et à la mise en place de gestes barrières et distanciations adaptés, que les enfants des classes de Grande section de maternelle, de CP et de CM2 ont pu être accueillis dans l'ensemble de nos écoles.

La situation variant nécessairement d'une école à l'autre, le travail commun entre les directeurs et directrices de nos écoles, les élus concernés et les différents services de la ville, a permis d'adapter les solutions les plus adaptées à chaque cas.

Dans le respect du protocole sanitaire national, la ville a assuré la gestion de l'aménagement des locaux en permettant des signalisations particulières, des fléchages pour une circulation organisée et donc sécurisée dans les locaux, en neutralisant les jeux, mobilier et matériels de cour devant l'être, etc. Une désinfection totale des locaux a également été effectuée lors des jours de pré-rentree et des masques ont été mis à disposition pour les enfants en élémentaire. Désormais toute les écoles

sont dotées de thermomètres frontaux. Tout en priorisant l'accueil des enfants des personnels soignants et des catégories professionnelles dites prioritaires qui avaient bénéficié d'un accueil ininterrompu durant toute la période de confinement, et après la réalisation d'un sondage permettant d'envisager le nombre d'enfants désirant revenir à l'école, c'est donc en demi-groupe que les élèves ont



retrouvé, en toute sécurité sanitaire, leurs classes et leurs camarades.

ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE

RESPECTEZ LES
GESTES BARRIÈRES

Depuis le 2 juin ...

SERVICES PUBLICS VIE QUOTIDIENNE

Hôtel de ville et CCAS
Ouverts sur rdv

**Centre Territorial
Ambulatoire Covid19**
Les tests PCR se font en laboratoire
sur prescription médicale
pour la sérologie

Médiathèque
Ouverte les mercredis et samedis
pour récupérer ses réservations

Espace Paul-Valéry
Ouvert sur rdv au 01 45 94 38 92
pour le remboursement
du spectacle "Ca reste entre nous"

Maison de la Famille

**Bois, forêts
et chemins piétonniers**

Cimetière
Du 01/03 au 30/09 - 8h à 18h30

Parcs et jardins

Eglise

Mariages/cérémonies
A partir du 15 juin

Rassemblements > 10 pers

Bureau de poste
Lundi au vendredi
8h30-13h / 14h-18h30

Collecte des déchets
Collectes effectuées normalement

PMI
Sur rdv préalable au 01 45 94 50 19

Croix-Rouge
Conciergerie solidaire :
7j/7-8h à 20h - 09 70 28 30 00

Epicerie sociale

Mission locale

DÉPLACEMENTS ET TRANSPORTS

**Déplacements
dans l'espace public**

Transports en commun
Réservés aux trajets
domicile-travail : pour les heures
de pointes (8h30-9h30 et 16h-19h)
attestation de l'employeur pour
se déplacer + attestation par
l'usager (disponible sur le site
de la préfecture de région)
Trajets scolaires et rdv médicaux

Longue distance > 100 km

Longue distance > 100 km

Longue distance > 100 km

Longue distance > 100 km

Longue distance > 100 km

Longue distance > 100 km

Longue distance > 100 km

Longue distance > 100 km

Longue distance > 100 km

Longue distance > 100 km

Longue distance > 100 km

Longue distance > 100 km

Longue distance > 100 km

Longue distance > 100 km

Longue distance > 100 km

Longue distance > 100 km

Longue distance > 100 km

Longue distance > 100 km

Longue distance > 100 km

CENTRES DE LOISIRS

**Inscriptions
juillet-août
2020**
espacefamille.
leplessistrevise.fr

**Inscriptions
juillet-août
2020**

**Inscriptions
juillet-août
2020**

**Inscriptions
juillet-août
2020**

**Inscriptions
juillet-août
2020**

**Inscriptions
juillet-août
2020**

**Inscriptions
juillet-août
2020**

**Inscriptions
juillet-août
2020**

**Inscriptions
juillet-août
2020**

**Inscriptions
juillet-août
2020**

**Inscriptions
juillet-août
2020**

**Inscriptions
juillet-août
2020**

**Inscriptions
juillet-août
2020**

**Inscriptions
juillet-août
2020**

**Inscriptions
juillet-août
2020**

**Inscriptions
juillet-août
2020**

**Inscriptions
juillet-août
2020**

**Inscriptions
juillet-août
2020**

**Inscriptions
juillet-août
2020**

**Inscriptions
juillet-août
2020**

**Inscriptions
juillet-août
2020**

**Inscriptions
juillet-août
2020**

**Inscriptions
juillet-août
2020**

**Inscriptions
juillet-août
2020**

end en douceur



DU CÔTÉ DES CRÈCHES

Dans un premier temps, seule la crèche collective du « Bon Petit Diable » a rouvert le 18 mai avec 30 enfants accueillis. Cette réouverture, également réalisée en concertation et dans le plus grand respect des règles sanitaires et de distanciation exigées par les autorités, a permis aux enfants de réintégrer leur section en petit groupe. C'est donc dans la plus grande sérénité qu'enfants, mais surtout parents et professionnels de la Petite enfance se sont retrouvés le lundi 18 mai au matin. Le 8 juin, la crèche EGPC a également rouvert en accueillant 10 enfants dans un premier temps.



MA VISITE AU MARCHÉ



1

JE VIENS SEUL

Le marché est limité à un membre par foyer.

2

JE VIENS MASQUÉ

Le port du masque permet de vous protéger et de protéger vos commerçants.

3

J'ACCEPTÉ LE LAVAGE DES MAINS

Une friction hydroalcoolique des mains sera réalisée à l'entrée et à la sortie.

4

JE SUIS LE FLÉCHAGE

À l'intérieur du marché, un fléchage au sol sera indiqué. Merci de le suivre scrupuleusement et de ne pas revenir en arrière.



MERCI DE RESPECTER CES CONSIGNES POUR LA
SÉCURITÉ DE TOUS !

WWW.LEPLESSISTREVISE.FR

Aux 1^{ers} jours de "la vie d'après"

JE DÉCONFINE
TU DÉCONFINES
IL/ELLE DÉCONFINE...



NOUS RETOURNONS
CHEZ NOS
COMMERÇANTS
ET ARTISANS
LOCAUX



Soutenez le commerce local !

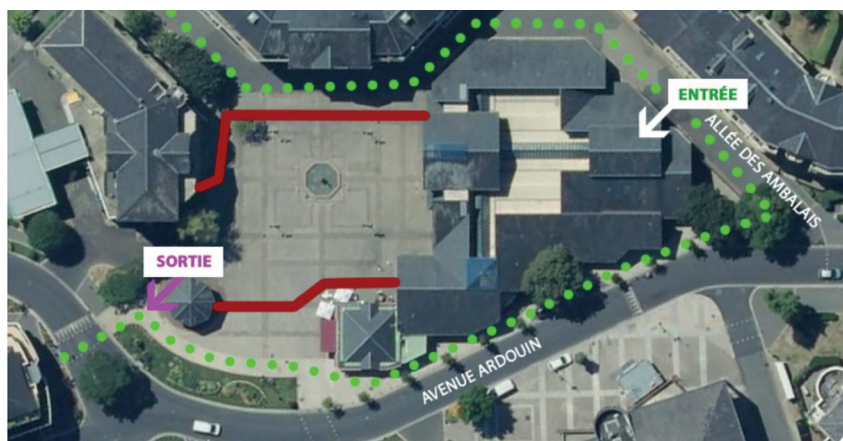


LE MARCHÉ REPREND VIE

Même si une majorité de commerçants du marché avait mis en place des systèmes d'approvisionnement de leur clientèle, livraisons à domicile ou points de retrait autorisés, la réouverture du marché était très attendue des Plesséens.

Là aussi, c'est après une large concertation entre la Municipalité, l'administration communale et la

société concessionnaire du marché qu'un plan de circulation a été établi. Un nombre limité de clients simultanés et une charte imposant notamment le port du masque ont été mis en place pour en sécuriser parfaitement tant les visiteurs que les commerçants et ce dans le respect des consignes du Préfet.



● ● ● ACCÈS AU MARCHÉ — ACCÈS INTERDIT

Cellule de soutien POUR LES ACTEURS ÉCONOMIQUES LOCAUX



Chers commerçants,
artisans,
chers entrepreneurs,

FACE À L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 DES MESURES DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT

ont été mises en place par
le Gouvernement,
la Région Ile de France et
les collectivités locales.

Parce que nos commerces
de proximité sont
indispensables,

DIDIER DOUSSET, VOTRE MAIRE ET SON ÉQUIPE ont mis en place UNE CELLULE D'APPUI ÉCONOMIQUE

pour répondre à vos
questions, vous orienter,
vous accompagner et
simplifier vos démarches.
Les informations que vous
trouverez ci-dessous vous
aiderons à bénéficier de la
mesure gouvernementale
adaptée à vos besoins
et à la taille de votre
entreprise, quelque soit
la nature de votre statut
ou de votre activité.

**Vous rencontrez
une perte de chiffre
d'affaire d'au moins
50% comparativement
au mois de mars
ou avril 2019 !**

Bénéficiez du Fonds de solidarité

**Vous avez des
problèmes de
règlement de vos
impôts et cotisations ?**

*Reportez vos échéances
sociales (URSSAF,
organismes de retraite
complémentaire
etc.) obtenez des
délais de créances
fiscales ; bénéficiez du
remboursement accéléré
des crédits d'impôts sur
les sociétés et de crédit de
TVA.*

**Vous avez
des problèmes
de trésorerie,
de remboursement
de crédit ?**

**Vous rencontrez
des difficultés
avec votre banque ?**

*Faites appel au médiateur
du crédit de la banque
de France. Obtenez
un crédit bancaire
avec BPIFRANCE.
Mettre en place de
nouveaux crédits pour
soutenir sa trésorerie,
avec une garantie de 90 %
de l'État aux prêteurs.*

**Vos difficultés
ont un impact
sur vos salariés
et risquent d'entraîner
des licenciements ?**
*Maintenez en emploi
vos salariés grâce à la
mesure d'activité partielle*

**Vous devez faire face
à un conflit avec des
clients ou fournisseurs ?**
*Faites appel au médiateur
des entreprises.*

**Vous souhaitez
être aidés dans la
constitution d'un
dossier ?**
*Le service local d'appui
aux entreprises est
à votre service pour
vous conseiller, vous
accompagner et
vous trouver le bon
interlocuteur.*

VOUS AVEZ D'AUTRES INTERROGATIONS, D'AUTRES BESOINS ?

Nous sommes
à votre écoute
01.45.76.64.69
soutieneco@
leplessistrevise.fr